



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE BAIE-TRINITÉ, À LA SALLE WILLIE-
CYR EN RESPECTANT LA DISTANCIATION SOCIALE, LE MERCREDI
14 OCTOBRE 2020 À 19h00.

Sont présent(e)s :

M. Étienne Baillargeon	Maire
Poste vacant, conseiller :	siège no : 1
M ^{me} Diane Lebrasseur, conseillère :	siège n° : 2
M ^{me} Thérèse Harrison, conseillère :	siège n° : 4
M ^{me} Carole Jourdain, conseillère :	siège n° : 5
M ^{me} Line Larouche, conseillère :	siège n° : 6

Sont absent(e)s :

Mme Nancy Charpentier, conseillère :	siège no : 3
--------------------------------------	--------------

M. Guy Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier

Les membres du Conseil forment quorum.

Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et déclare ouverte la séance à 19h02. 8 personnes sont présentes à la séance en respectant les mesures sanitaires du Gouvernement du Québec.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture d'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2020
4. CONSEIL MUNICIPAL
 - 4.1. Communication du maire et suivi des conseillers
5. INFORMATION ET DÉPÔT DE DOCUMENTS
 - 5.1. Dépôt de la correspondance
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Liste des comptes à payer, rapport des dépenses et contrats octroyés en vertu du règlement sur la délégation de pouvoir au DG ainsi que dépôt des achats effectués par carte de crédit
 - 6.2. Dépôt des états financiers au 30 septembre 2020
 - 6.3. Ventes pour non-paiement des taxes 2019 – Délai supplémentaire en lien avec le COVID-19
 - 6.4. Vente de la propriété du 64 rue Poulin
 - 6.5. Achat du presbytère – Bail à radier
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
8. TRAVAUX PUBLICS-TRANSPORT
 - 8.1. TECQ 2019-2023 – Acceptation de la soumission pour les études géotechniques et environnementales dans le projet de prolongation de l'aqueduc route 138
 - 8.2. Centre des Naufrages – Acceptation de la vérification électrique et de relocalisation d'une ligne électrique
9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
 - 10.1. Appui aux demandes pour l'habitation communautaire et sociale au Gouvernement du Québec
 - 10.2. Demande de commandite pour Halloween 2020 – Divertissement M.E Kafkaïen
 - 10.3. Demande de déneigement – Maison des jeunes L'Authentique
11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 11.1. Demande de dérogation mineure pour le 14, rue de la Baie
 - 11.2. Approbation de PV de la réunion du C.C.U. du 24 septembre 2020
12. VARIA
 - 12.1. _____
13. PÉRIODE DE QUESTIONS
14. CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-10-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur Étienne Baillargeon,

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Diane Lebrasseur

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-10-02 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2020

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2020 préalablement à la présente séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Line Larouche

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2020 soit approuvé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COMMUNICATION DU MAIRE ET SUIVI DES CONSEILLERS

Maire :

- Monsieur le maire rappelle que la boîte à suggestion dans le hall d'entrée n'est pas que pour le projet du presbytère. Elle est à la disposition des citoyens pour tout projet pertinent au bien commun.
- Un avis public sera émis le 21 octobre prochain pour une convocation à une assemblée publique de consultation pour la création d'un OBNL pour les projets du centre des naufrages et du presbytère qui se déroulera le 4 novembre prochain à 18h30 à la salle municipale Willy-Cyr au 28 route 138 à Baie-Trinité.
- Monsieur le maire rappelle que c'est la semaine de la prévention des incendies.
- Depuis que Telus a installé la fibre optique dans le village, il est important de vérifier et valider que les citoyens qui ont pris le nouveau service aient accès à l'urgence du 911. Un cas de décès a été constaté en Outaouais parce qu'il n'avait pas accès au service d'urgence 911 avec son forfait.
- Mise à jour de la situation du point de service de la caisse populaire Desjardins de Port-Cartier à Baie-Trinité : Monsieur Michael Lavigne, directeur général, a informé, monsieur Baillargeon, qu'il avait eu deux candidats potentiels, mais qu'un des deux s'était désisté. Il va fournir un

formulaire pour que la Municipalité puisse les aider à trouver une personne supplémentaire.

- COVID-19 : La Côte-Nord travaille très fort pour que la région reste en jaune dans le code de couleurs émis par la Santé Publique en lien avec la pandémie de COVID-19. La région ne comprend pas pourquoi nous sommes passés du vert au jaune. Il existe une possibilité de resserrer les accès d'entrée dans la région pour les personnes extérieures.

DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

MTQ : Nous avons reçu deux certificats de conformité pour le 3, 10^e rue et le 11 rue Jourdain pour l'installation de deux ponceaux

Réseau biblio de la Côte-Nord : Nous avons reçu la demande de contribution municipale pour l'année 2021 pour l'évaluation de la collection de livres déposées pour les assurances Symphony qui s'élève à 610\$ soit le même montant que l'an dernier.

Réseau biblio de la Côte-Nord : La Bibliothèque de la municipalité fait partie des trois finalistes dans la catégorie Animation de la 1^{re} édition des prix reconnaissance. Les lauréats seront dévoilés le 17 octobre prochain.

CNESST : Nous avons reçu les certificats de secouriste en milieu de travail dont des employés de la municipalité ont suivi la formation.

MFFP : Le ministère nous informe de la grande présence d'ours dans les zones municipalisées. Les citoyens sont appelés à signaler leur présence à SOS braconnage au 1 800-463-2191. Il faut s'assurer d'empêcher l'accès à la nourriture. Les poubelles, les mangeoires d'oiseaux ou toute autre source de nourriture doivent être inaccessibles aux ours.

MELCC : Le Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (REAFIE) a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 2 septembre dernier. Il entrera en vigueur progressivement à compter du 31 décembre 2020 et constitue un allègement important des procédures d'autorisation environnementale auxquelles les municipalités doivent se soumettre.

MSP : Le ministère nous informe qu'il est prêt pour faire face à la deuxième vague de COVID-19. La direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie (DRSCSI), via son Centre régional de coordination gouvernemental (CRCG) demeure la porte d'entrée gouvernementale pour faire part de nos enjeux en lien avec la pandémie.

2020-10-03 LISTE DES COMPTES À PAYER, RAPPORT DES DÉPENSES ET CONTRATS OCTROYÉS EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR AU DG AINSI QUE DÉPÔT DES ACHATS EFFECTUÉS PAR CARTE DE CRÉDIT

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer en date du 30 septembre 2020 est déposée pour approbation par les membres du conseil;

ATTENDU QUE cette liste comprend aussi certains paiements effectués par la direction générale, conformément aux dispositions du règlement sur le contrôle budgétaire et sur la délégation de pouvoirs;

ATTENDU QUE la liste a été étudiée par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Harrison

D'approuver la liste des comptes à payer en date du 30 septembre 2020, au montant de 57 206,08 \$ et d'autoriser le paiement;

QUE le conseil municipal confirme les crédits nécessaires aux fins d'effectuer les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-10-04 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2020

ATTENDU QUE les états financiers intérimaires au 30 septembre 2020 ont été déposés aux membres du conseil de la Municipalité du village de Baie-Trinité;

ATTENDU QUE les états financiers ont été étudiés par les membres du conseil et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Carole Jourdain

QUE le conseil municipal accepte le dépôt des états financiers intérimaires au 30 septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-10-05 VENTES POUR NON-PAIEMENT DES TAXES 2019 – DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE EN LIEN AVEC LE COVID-19

CONSIDÉRANT QUE le 83 route 138 et le 64 rue Poulin ont fait l'objet de vente pour non-paiement des taxes 2019;

CONSIDÉRANT QUE le délai d'un (1) an suivant l'adjudication des immeubles est écoulé;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Québec a décrété un délai supplémentaire pour les ventes pour non-paiement des taxes 2019 jusqu'au 12 décembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE des actes de vente entre la Municipalité de Baie-Trinité et la MRC de Manicouagan sont nécessaires afin d'officialiser ces adjudications;

CONSIDÉRANT QUE ces actes de vente devront être consentis en minute devant le notaire de notre choix;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Diane Lebrasseur

DE mandater l'étude Mélanie Boulay notaire inc. pour la réalisation de ces actes de vente;

QUE les frais reliés aux services de notariat soient assumés par la Municipalité pour le 83 route 138 et un éventuel acheteur pour le 64 rue Poulin;

QUE messieurs Étienne Baillargeon, maire et Guy Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les actes de vente et tous documents relatifs au dossier;

D'attendre la fin du délai supplémentaire prenant fin le 12 décembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-10-06 VENTE DE LA PROPRIÉTÉ DU 64 RUE POULIN

ATTENDU QUE la Municipalité de Baie-Trinité a acquis via le processus de vente pour non-paiement de taxes la propriété sise au 64 Poulin à Baie-Trinité;

ATTENDU QUE monsieur Henri Lelièvre, via une correspondance datée du 30 octobre 2019, nous propose d'acquérir la propriété pour les sommes de 1.00\$ plus les frais assumés par la municipalité lors du processus de ventes pour non-paiement de taxes;

ATTENDU QUE les frais du processus de vente pour non-paiement de taxes s'élèvent à 685,23\$;

ATTENDU QUE la superficie de la propriété ne permet aucun usage à des fins résidentielles;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec a décrété un délai supplémentaire pour les ventes pour non-paiement de taxes jusqu'au 12 décembre 2020 en lien avec la pandémie de COVID-19;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Line Larouche

QUE la Municipalité du village de Baie-Trinité accepte l'offre de monsieur Henri Lelièvre au montant de 686,23\$ sans taxes applicables;

QUE messieurs Étienne Baillargeon, maire et Guy Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les actes de vente et tous documents relatifs au dossier;

QUE les frais des services professionnels de toutes natures découlant des transactions, actes et autres frais, soient assumés en totalité par monsieur Henri Lelièvre;

QUE le délai supplémentaire décrété par le Gouvernement du Québec jusqu'au 12 décembre 2020 soit appliqué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-10-07 ACHAT DU PRESBYTÈRE – BAIL À RADIER

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité du village de Baie-Trinité et la Corporation Épiscopale Catholique Romaine de Hauterive ont signé un bail immobilier conformément à l'article 1852 du *Code civil du Québec* le 1^{er} septembre 1982 d'une durée de trois (3) ans;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de procéder à une radiation volontaire pour que l'acte de vente entre les deux parties puisse prendre plein effet;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Harrisson

QUE messieurs Étienne Baillargeon, maire et Guy Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer la radiation volontaire du bail 124 463 et tous documents relatifs au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

 GB

2020-10-08 TECQ 2019-2023 – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION POUR LES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES ET ENVIRONNEMENTALES DANS LE PROJET DE PROLONGATION DE L'AQUEDUC ROUTE 138

CONSIDÉRANT QUE le mandat du projet de prolongation de l'aqueduc de la route 138 entre les numéros civiques 44 et 97 a été octroyé à Groupe-conseil TDA dans le cadre de la TECQ 2019-2023;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été lancées pour les études géotechniques et environnementales pour la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT QUE la meilleure soumission reçue est celle de Englobe corp. au montant de 25 432,47 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Carole Jourdain

D'ACCEPTER la soumission d'Englobe corp. au montant de 25 432,47 \$ dans le cadre du projet de prolongation de l'aqueduc de la route 138 entre les numéros civiques 44 et 97 pour la TECQ 2019-2023;

QUE messieurs Étienne Baillargeon, maire et Guy Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier soient autorisés à signer tous documents relatifs au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-10-09 CENTRE DES NAUFRAGES – ACCEPTATION DE LA VÉRIFICATION ÉLECTRIQUE ET DE RELOCALISATION D'UNE LIGNE ÉLECTRIQUE

ATTENDU QUE le Centre des Naufrages est une propriété municipale depuis le 1^{er} août 2020;

ATTENDU QU'UNE vérification électrique doit être effectuée pour transférer le compte électrique à la municipalité;

ATTENDU QU'un poteau électrique situé sur le site du Gazebo au bout de la rue Tremblay est fortement endommagé et doit être changé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Diane Lebrasseur

D'ACCEPTER la soumission de Kamex électrique au montant de 1 508,69\$ afin d'effectuer les travaux;

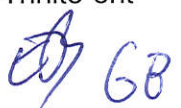
QUE monsieur Guy Bouchard, directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tous documents relatifs au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-10-10 APPUI AUX DEMANDES POUR L'HABITATION COMMUNAUTAIRE ET SOCIALE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ATTENDU QUE le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis;

ATTENDU QUE plusieurs ménages de la Municipalité de Baie-Trinité ont des besoins de logements adéquats et abordables;

Handwritten signature and initials in blue ink, possibly reading 'GB'.

ATTENDU QUE ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements;

ATTENDU QUE la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires;

ATTENDU QUE les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

ATTENDU QUE chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30\$ en activité économique dans le secteur de la construction;

ATTENDU QU'IL est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Line Larouche

DE demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

DE transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, et au ministre des Finances, M. Éric Girard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-10-11 DEMANDE DE COMMANDITE POUR HALLOWEEN 2020 – DIVERTISSEMENT M.E KAFKAÏEN

Le maire, monsieur Étienne Baillargeon étant lié indirectement avec l'organisme, il déclare son conflit d'intérêt et quitte la salle du conseil

Madame Carole Jourdain, mairesse suppléante préside l'assemblée

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Baie-Trinité a reçu une demande de commandite soit sous forme de dons (bonbons, sucreries, croustilles, etc.) ou argent pour la réalisation d'une parade et d'animation dans les rues du village pour Halloween 2020 le 31 octobre prochain par l'organisme Divertissement M.E Kafkaïen et le prêt d'un équipement municipal soit la remorque;

CONSIDÉRANT QUE la pandémie de COVID-19 apporte son lot de mesures sanitaires et autres obligations à respecter et que l'activité qui était prévue ne peut pas se faire dans sa forme actuelle;

CONSIDÉRANT QUE les enfants du village ont des besoins sociaux pour leur équilibre physique et mental;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Harrison

QUE la Municipalité de Baie-Trinité participe à l'activité par l'achat de diverses sucreries à un montant maximal de 100\$, seulement si, le Gouvernement du Québec est en accord avec la tenue de l'activité;

QUE la Municipalité de Baie-Trinité accepte de prêter sa remorque pour le bon déroulement de l'activité le 31 octobre. Si des bris ou dommages sont constatés à l'équipement, les réparations seront aux frais de Divertissement M.E Kafkaïen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Baillargeon rejoint la séance en cours et reprend la présidence de l'assemblée

2020-10-12 DEMANDE DE DÉNEIGEMENT POUR LA MAISON DES JEUNES L'AUTHENTIQUE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Baie-Trinité a reçu une demande de déneigement pour la maison des jeunes l'Authentique;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Baie-Trinité avait offert ce service à la maison des jeunes l'Authentique à l'hiver 2019;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Baie-Trinité possède une politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif qui a été adopté par la résolution 2018-11-16;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Carole Jourdain

QUE la Municipalité de Baie-Trinité apporte son soutien en effectuant le déneigement de la cour de la maison des jeunes l'Authentique pour l'hiver 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-10-13 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 14, RUE DE LA BAIE

ATTENDU QUE monsieur Paul Simard demande une dérogation mineure pour régulariser la distance entre le cabanon et son annexe et la ligne séparatrice située sur le terrain au 14 rue de la Baie;

ATTENDU QUE l'article 6.2.2. du règlement de zonage 2016-1002 stipule que la distance doit être supérieure à 1 mètre;

ATTENDU QUE le Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) recommande d'accepter la dérogation mineure de monsieur Paul Simard;

ATTENDU QUE la demande ne cause pas un préjudice sérieux au requérant et celle-ci ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Diane Lebrasseur

D'accepter la demande de dérogation mineure pour le 14 rue de la Baie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-10-14 APPROBATION DE P.V. DE LA RÉUNION DU C.C.U. DU 24 SEPTEMBRE 2020

ATTENDU QUE le CCU s'est réuni le 24 septembre 2020



EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Line Larouche
D'accepter le dépôt du procès-verbal du CCU du 24 septembre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

VARIA

Aucun varia

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Colette Imbeault :

1. Les petits oursins que nous voyons un peu partout sur le territoire de la municipalité sont bagués. Est-ce que les agents de la faune les prennent d'ailleurs et viennent les reporter chez nous ?
2. Pourquoi il n'y a pas de montant fixé dans la résolution pour la participation de la Municipalité à l'activité d'Halloween par Divertissement M.E Kafkaïen ?
3. Qui paie la facture d'Hydro-Québec actuellement pour le Centre des Naufrages ?
4. Est-il possible d'avoir un sommaire des revenus et dépenses mensuels de la Municipalité présenté en conseil municipal ?
5. Où est rendu le dossier pour les changements d'adresse dans le secteur des Îlets Caribou ?

Madame Johanne Jourdain :

1. Pourquoi ne pas tout simplement ajouter le nom du secteur des Îlets Caribou ?

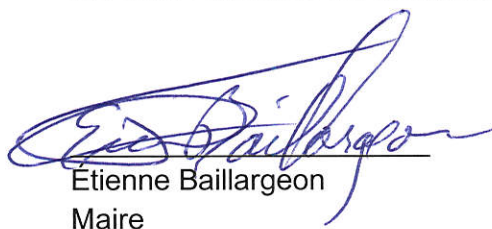
Madame Madeline Dumas :

1. Est-ce que le 83 route 138 va juste pouvoir être démolie à partir du 12 décembre ?

2020-10-15 CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE


IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Thérèse Harrisson

DE lever l'assemblée il est 20h01.


Étienne Baillargeon
Maire


Guy Bouchard
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du *Code municipal du Québec*.


Étienne Baillargeon
Maire

